

Villa Valmont

Appel à candidature pour l'année 2026

**“Voix minorisées et nouveaux récits”
du 29 mai au 28 juin 2026**

La Villa Valmont

Située sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont, la Villa Valmont - Maison des Écritures et des Paysages a ouvert ses portes le 26 avril 2023. Ce nouvel espace international de résidences est dédié à la création contemporaine écrite sous toutes ses formes: littérature, cinéma, série, BD, essai, traduction...

La Villa Valmont propose à la fois un accueil d'auteur·rices en résidence à l'année et une saison culturelle faite de rencontres et d'événements autour des écritures contemporaines. La Villa Valmont dispose de six chambres individuelles équipées de bureaux et sanitaires privés et accueille une cinquantaine d'auteur·rices chaque année dans toutes les disciplines de l'écriture. Les résident·es côtoient ainsi d'autres artistes tout au long de leur séjour.

Des événements culturels et des actions de médiation sont également proposés toute l'année à la Villa Valmont qui est un lieu parfois animé en raison des événements et du public qu'elle accueille, merci de bien en tenir compte si vous candidatez.

La Villa Valmont offre les moyens de la création à toutes les auteur·ices contemporain·es de l'écrit et favorise l'émergence tout comme la rencontre avec des auteur·ices confirmé·es. Elle donne leur place à toutes les étapes du processus d'écriture : intention, recherche, création, expérimentation, médiation. Les auteur·ices sont accueilli·es à des étapes à chaque fois différentes de leur projet d'écriture.

La Villa Valmont n'impose pas de production finale à l'issue de la résidence mais une présentation du travail en cours dont la forme reste à déterminer selon la discipline est demandée à l'auteur·rice ou l'artiste.

Pour les résidences qui durent de trois à quatre semaines : les lauréat·es devront consacrer jusqu'à 30% de leur temps de résidence à des actions de médiation (ateliers, rencontres et interventions auprès des publics scolaires, du grand public ou de structures partenaires). Le programme de médiation sera construit avec les lauréat·es.

A l'issue de l'appel à candidatures "Voix minorisées et nouveaux récits", un seul projet sera sélectionné par le comité de sélection qui se réunira début janvier 2026 pour désigner le ou la lauréat·e.

La résidence "Voix minorisées et nouveaux récits"

La résidence "Voix minorisées et nouveaux récits" concerne l'écriture de récits portés par des auteur·ices et artistes qui vivent ou ont vécu l'expérience minoritaire et déconstruisent les représentations dominantes pour faire émerger une histoire plus juste, inclusive et plurielle, favorisant ainsi la reconnaissance des diversités humaines. Ces expériences — marquées par le racisme, le sexisme, la transphobie, l'homophobie, la précarité, l'exil, le validisme ou encore les assignations de classe — ne sont pas des limites à la création : elles sont, au contraire, de puissants leviers pour inventer de nouveaux récits.

Les voix minorisées ne désignent pas une posture de victimisation, mais une position lucide et singulière depuis laquelle penser le monde autrement. Une position qui permet de questionner les normes, d'explorer les failles du réel, de redessiner les contours du possible.

Ces nouveaux récits contribuent à faire émerger des réalités longtemps passées sous silence, à redonner leur place à des vécus et à des trajectoires invisibilisées, à créer des espaces de reconnaissance. En déjouant les monopoles narratifs et les récits dominants, ces contre-récits réintroduisent la diversité des expériences humaines. Ces nouveaux récits du monde viennent également enrichir le paysage narratif : ils permettent d'entendre des voix souvent marginalisées ou ignorées, donnant une vision plus complète et nuancée d'une histoire, d'un événement ou d'une réalité sociale. Ce sont des outils puissants pour enrichir, diversifier et approfondir notre compréhension du monde.

Qui peut candidater ?

La résidence "Voix minorisées et nouveaux récits" est ouverte à tout·e auteur·ice et artiste **avec un projet d'écriture artistique** qui touche aux vécus et

expériences des personnes minorisées et à de nouvelles manières de raconter le monde. Le terme "minorisées" employé est ici inclusif et concerne toutes les personnes qui se considèrent comme telles (minorité raciale, de classe, de genre, de sexualité, etc...)

Votre projet doit être un projet d'écriture centré sur le travail de création textuelle: livre, pièce de théâtre, scénario, performance, paroles....

Les projets de création non textuelle sont exclus de cet appel (création au plateau, production d'œuvres visuelles, post-production cinématographique, composition uniquement instrumentale...).

Cet appel est également ouvert aux profils émergents et en voie de professionnalisation et laisse la possibilité aux auteur·ices et artistes qui n'ont pas encore d'œuvre diffusée, publiée ou produite de candidater.

Il est demandé dans ce cas-là d'attester dans la fiche candidat·e d'une pratique de création active et structurée dans une logique de professionnalisation :

Voici quelques exemples qui peuvent témoigner d'une pratique artistique active et d'une démarche de professionnalisation :

- formations spécialisées, stages ou études suivies dans le domaine de la création artistique
- participation à des résidences, à des laboratoires de création, ou à des projets collectifs
- participation à des tremplins
- pratique régulière d'ateliers d'écriture
- textes déjà publiés dans des revues
- textes déjà publiés dans des recueils
- réalisation de films autoproduits
- autoédition, publications à compte d'auteur
- pratique de la performance et des lectures publiques
- pratique fréquente des scènes ouvertes
- collaborations artistiques avec des artistes et auteur·ices
- implication dans des collectifs ou associations artistiques
- écriture de fanzines
- édition numérique en BD (Webtoon Canvas, Tapas, Webtoon Factory, Manta...)

Les pratiques amateurs et de loisirs sont exclues de cet appel qui s'adresse à des artistes professionnel·les ou en voie de professionnalisation.

Champs artistiques concernés

La Villa Valmont étant un espace de résidence d'écriture, l'écriture doit être au cœur du projet artistique présenté. Elle concerne les domaines suivants :

Littérature

Poésie et slam

BD et roman graphique

Illustration et littérature jeunesse

Écritures dramatiques

Écritures performatives

Écritures artistiques (textes d'accompagnement d'une oeuvre visuelle ou d'une installation)

Scénario

Écritures sonores (radio, podcast...)

Écritures musicales avec paroles (rap, chanson, opéra...)

Modalités d'accueil

La résidence concerne toutes les étapes d'écriture : recherche, création ou finalisation de l'écriture du projet.

La Villa Valmont ne dispose pas de plateau équipé techniquement. Elle peut mettre en revanche à disposition des résident·es la "Piscine", un plateau nu, non équipé de 110m² (voir photos).

La Villa Valmont offrira à la lauréate :

- une bourse d'aide à l'écriture d'un montant de 2000€ bruts pour un mois (ou 500€ bruts / semaine)
- la prise en charge d'un A/R domicile - Villa Valmont dans la limite de 150€
- le logement dans une chambre de la Villa Valmont (avec sanitaires et bureau privatifs) et la mise à disposition de ses espaces communs et de ses services (wifi, copieur, salles de travail...) gracieusement.

**pour les auteur·rices ultra marin·es, la participation aux frais de transports est de 250€*

*** pour les auteur·ices résidant à l'étranger la participation aux frais de transport est de 150€*

**** en cas de résidence fractionnée, la Villa Valmont ne prend en charge qu'un seul A/R dans la limite des plafonds fixés*

La résidence peut durer de 1 semaine à 1 mois complet (la bourse est dans ce cas-là proratisée à raison de 500€ brut/semaine).

Les critères d'éligibilité :

- Avoir un projet d'écriture artistique (les essais, enquêtes et travaux de recherche ne sont pas concernés)
- Être artiste ou auteur·ice professionnel·le ou en voie de professionnalisation
- Être artiste ou auteur·ice de langue française écrivant en français
- Être disponible sur la période proposée, de 1 semaine à 1 mois selon les besoins (merci de préciser la période et la durée de résidence souhaitées dans la limite de 1 mois au total dans la fiche Candidat·e)

Critères de sélection :

- La qualité artistique du projet
- La capacité du récit à offrir des perspectives renouvelées
- L'intérêt de la résidence pour le projet présenté
- La dimension originale et inédite du projet artistique

Dates de résidence

- entre le 29 mai et le 28 juin 2026 (de 1 à 4 semaines entre ces dates)

Pièces à fournir pour candidater :

- La fiche Candidat·e jointe renseignée
- Une présentation du projet de 3 pages maximum
- Un extrait de texte (issu du projet présenté ou d'un autre travail) de 4 pages maximum
- Le CV artistique (bibliographie, portfolio...)
- Ce règlement lu, approuvé et signé
- Le poids du dossier doit faire moins de 12 MO
- L'ensemble du dossier doit être envoyé sous forme d'un seul fichier numérique (PDF) à contact@villavalmont.com
- Préciser en objet du mail "Candidature Voix minorisées et nouveaux récits + Prénom + Nom"

Nous avons plusieurs appels à candidatures ouverts en même temps, merci infiniment de nous faciliter la tâche en respectant la forme demandée de l'objet du mail

Tout dossier qui ne respectera pas le format d'envoi et le nombre de pages requis sera écarté.

Calendrier :

- Candidatures: entre le 26 août et le 25 septembre 2025 à midi (aucun dossier arrivé après échéance ne sera accepté)
- Annonce des résultats : début janvier 2026 (date précisée ultérieurement)

En raison d'un nombre de plus en plus important de candidatures mais d'une équipe qui, elle, ne grossit pas, nous ne pourrons malheureusement plus faire de retour personnalisé à chaque candidat-e. Nous nous en excusons par avance car nous savons combien ces retours sont précieux. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Renseignements :

Par mail: contact@villavalmont.com

Je déclare avoir pris connaissance de ces informations et je les accepte.

Date et signature